

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2016/07/27

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : ELÉMENTS DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RENAULT AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

Le Comité des Rémunérations¹ a réalisé une large consultation des actionnaires de Renault sous la responsabilité de son Président, Monsieur Patrick Thomas.

Cette consultation avait pour objet de donner suite au vote négatif sur le *say on pay* lors de l'Assemblée Générale du 29 avril dernier.

Il en ressort que :

- **il est de première importance pour Renault que Carlos Ghosn reste son Président-Directeur Général,**
- **comparée à plusieurs panels de pairs dans l'industrie la rémunération du Président-Directeur Général est cohérente,**
- **des modifications étaient nécessaires pour rendre la structure de la rémunération plus simple, plus transparente et plus lisible.**

Le Conseil d'administration de Renault remercie les actionnaires de leur apport constructif. Il a donc décidé des modifications suivantes :

1. La part variable, ramenée de 150 % à 120 % du salaire fixe, est réduite de 20 %. Elle est conditionnée à des critères quantitatifs pour 85 % et qualitatifs pour 35 %. En cas de surperformance financière, elle pourrait atteindre un maximum de 180 %.
2. Le paiement de la part variable reste effectué à hauteur de 25 % en numéraire et 75 % en actions, acquises à l'expiration d'une période de 3 ans sous condition de présence. Le nombre des actions ne fera l'objet d'aucun ajustement et pourra donc être communiqué au moment de son attribution. Les critères d'allocation de la part variable sont renforcés : ROE, MOP, FCF.
3. Les éléments de rémunérations de long terme ainsi que le salaire fixe restent inchangés.

Par ailleurs, Carlos Ghosn a fait connaître au Conseil d'administration sa décision personnelle de consacrer chaque année 1 M€ de sa rémunération variable de Président-Directeur Général aux actions soutenues par la Fondation Renault.

Deux actions prioritaires seront conduites à ce titre :

- **en France, l'accompagnement et la promotion des jeunes en difficulté de formation ou d'emploi,**
- **au plan international, la continuité de l'éducation dans les zones géographiques frappées par les catastrophes naturelles et les situations de crise.**

Enfin, le Conseil a approuvé les comptes semestriels de Renault qui seront publiés demain, jeudi 28 juillet à 7 h 30.

(1) Le Comité des rémunérations est composé d'Alain Belda, Thierry Desmarest, Eric Personne, Marc Ladreit de Lacharrière et Patrick Thomas.

Les informations détaillées concernant les éléments de rémunération du Président-Directeur Général de Renault au titre de l'année 2016 sont disponibles sur le site internet : group.renault.com